

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du lundi 15 octobre 2018 (salle corvi)

Berliet et environs



SANDRINE JOSSE,
coprésidente habitante



ANTOINE CANADAS
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Appel et accueil d'un nouveau conseiller de quartier

Une place était disponible au conseil de quartier. Monsieur Ludovic Hidalgo fait acte de candidature et entre au conseil.

➤ Présence et échange avec le représentant de la police municipale

Retour des statistiques d'interventions et de procès verbaux sur la cité Berliet (interventions suite à appels, patrouilles).

Le représentant de la police municipale indique que contrairement à la police nationale, la police municipale ne communique pas sur des statistiques. Il précise que les procès verbaux électroniques représentent un nombre de plus en plus important des verbalisations et ne sont pas enregistrées au niveau de la commune. En revanche, le policier précise être en mesure de quantifier le nombre de mains courantes sur le quartier. Cela peut regrouper différents faits comme le stationnement gênant ou l'intervention d'un équipage suite au déclenchement d'une alarme sur un groupe scolaire.

Avenue Henri Germain : des vols et des détériorations notamment sur des véhicules ont été constatés : le policier municipal indique que des faits similaires ont été recensés à proximité des salles de sports de la rue Jean Jay. Il s'agissait surtout de véhicules d'entreprises sérigraphiés ou transportant du matériel. La police nationale est intervenue

et plusieurs individus ont été interpellés. Les conseillers de quartier demandent que des rondes de police soient organisées entre 23h et 2h du matin afin que les habitants soient rassurés et puissent de nouveau accepter de se garer sur l'avenue Henri Germain.

Avenue Henri Germain : les conseillers de quartier demandent quel bilan peut être fait de la présence de la police municipale à l'entrée et sortie de classes pendant les travaux de l'école Berliet. L'agent indique que la présence de la police a permis d'apaiser certaines tensions et de temporiser. Les conseillers remercient la police pour cette intervention en particulier sur la 6^e rue.

Impasse d'Auvergne : les habitants se plaignent des nuisances sonores des camions frigorifiques stationnant sur la plate-forme et de la vitesse excessive des véhicules. Ils évoquent la difficulté d'échanger avec le propriétaire qui n'est pas suffisamment clair sur l'activité qui succèdera à l'existante et qui devait se terminer en septembre. Les riverains indiquent que des camions frigorifiques tournent toute la nuit. Le policier leur demande d'appeler systématiquement la police municipale au 0478200095 en cas de nuisances sonores nocturnes et ce dès 22h. De plus, les équipages feront des passages sur leur propre initiative le week-end en particulier. Ils seront également attentifs à la vitesse des véhicules.

Place Lauren Bacall : les habitants souhaitent savoir les mesures mises en œuvre suite à des signalements de regroupements de personnes. Le policier énumère tous les passages que les équipages ont effectués sur cette place. Les policiers se sont déplacés parfois plusieurs fois par soir. À chaque fois que des personnes étaient sur place il leur a été demandé de quitter les lieux y compris quand elles ne causaient pas de nuisance particulière. Le policier indique néanmoins avoir reçu très peu d'appels de riverains. Les bancs ont également été enlevés.

17^e rue : un riverain évoque du stationnement le long du parc alors qu'il est normalement interdit et se demande pourquoi il n'y a pas de verbalisation. Le policier indique qu'il s'agit le plus souvent de personnes qui viennent au parc pendant leur pause déjeuner pour pique-niquer. Il précise que

les équipages font preuve de discernement car les véhicules ne créent pas de gêne pour autrui. Le policier demande aux habitants de contacter la police municipale en cas de gêne pour entrer ou sortir de chez soi.

Place Spielberg : des riverains évoquent des nuisances sonores. L'agent indique que la police a reçu très peu d'appels mais que la police nationale a pu intervenir. Les riverains indiquent que la problématique vient surtout du fait que le commerce vend de l'alcool.

Angle 9^e rue / 8^e rue : des habitants se plaignent de regroupements de personnes causant des nuisances sonores. Le policier indique que les équipages ont fait des passages réguliers pendant la période estivale.

Avenue C : les riverains évoquent la vitesse excessive de certains conducteurs de camions à toute heure de la journée et le stationnement sur les passages piétons qui rendent dangereux les cheminements piétons et la circulation des poussettes.

➤ Bilan des groupes de travail :

> Marché hebdomadaire

Les conseillers de quartier ont réalisé une enquête pour mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées par le marché du mercredi et mieux saisir les souhaits des clients potentiels. Une centaine de personnes a répondu à ce questionnaire. Les habitants ont indiqué que sur ce marché ils apprécieraient de trouver des produits locaux voire biologiques, quelques revendeurs de produits de qualité, du vrac mais pas de produits manufacturés. Le samedi matin est le créneau qui a été plébiscité par les habitants. La Ville a pris note des remarques formulées dans le questionnaire et plusieurs services sont mobilisés pour le lancement d'un nouveau marché au printemps prochain. Ce lancement sera accompagné d'animations sur le marché pendant une durée d'un mois, de documents de communication et d'un relais sur le magazine ambiance sud-est. Il est important que les habitants du quartier se mobilisent pour la réussite de ce marché. À titre transitoire, le marché a été déplacé au jeudi.

> Maison de quartier

Le coprésident élu rappelle le calendrier



et évoque les premières démolitions des bâtiments qui interviendront à partir de janvier 2019. Il indique qu'à partir de juillet/septembre 2019, les modulaires qui ont été utilisés pendant les travaux du groupe scolaire Berliet seront installés dans l'enceinte de la ferme pour préfigurer la création de la maison de quartier sur Berliet. L'équipement pourrait ouvrir sous sa forme définitive mi 2022 avec une emprise au sol de 650 m² environ. Des discussions sont actuellement en cours avec Léo Lagrange avec qui la Ville contractualisera en vue de l'ouverture de la structure. Les conseillers de quartier demandent à être consultés sur le projet et à voir les plans qui pourront être présentés.

> Stationnement / Sécurité

Les conseillers souhaitent contribuer à l'embellissement des entrées de la Cité en travaillant sur des ronds points. Un partenariat pourrait être engagé avec la Fondation Berliet pour valoriser des logos que les conseillers ont pu découvrir au musée de la fondation.

> Fête de Berliet

Les conseillers de quartier engagent une réflexion sur la prochaine fête de quartier en juin 2019 dont le thème pourrait être le théâtre. Cela permettrait de faire le lien avec le lancement de la saison hors les murs du théâtre Théo Argence. La Ville rappelle en effet que pendant les travaux du théâtre, 4 événements pourraient se dérouler à la ferme Berliet à l'automne 2019, en hiver 2020, au printemps 2020, et en été-automne 2020.

> Liaison Revaion/Berliet

Ce groupe se réunira prochainement pour évoquer notamment les projets qui impactent le secteur de temps modernes et qui pourraient être partagés par les quartiers Berliet et Revaion.

> Transports

Le coprésident élu indique que ce groupe de travail est d'autant plus pertinent du fait de l'ouverture d'un collège en septembre 2020 sur le secteur des Temps Modernes, proche de Berliet qui pourrait accueillir à terme des enfants de la cité Berliet.

➤ Aménagement îlot A6 : mise en place d'une concertation

Le coprésident élu rappelle que sont envisagés aujourd'hui : un parking de 49 places « en dur » et un autre parking de 49 places arboré avec un autre type de revêtement plus « naturel ». Les conseillers de quartier et les habitants sont invités à réfléchir au devenir du terrain adjacent sur lequel un équipement de

loisirs, type parcours de santé pourrait être mis en place. Quelques riverains indiquent qu'il sera nécessaire de veiller à ce que ces équipements ne créent pas de nuisances.

➤ Mise en place d'une démarche de valorisation du patrimoine de la Cité Berliet

Des constats ont pu être faits récemment qui montrent que dans plus d'une soixantaine de propriétés, des travaux ont été réalisés en dehors des règles d'urbanisme en vigueur et sans considération de l'esprit de la Cité Berliet. L'objectif de cette action du conseil de quartier et de la Ville serait de sensibiliser les nouveaux arrivants sur la Cité et de mettre en place des actions avec les partenaires comme la San-Priode et le groupe scolaire pour mieux valoriser le patrimoine de ce secteur et penser son évolution.

➤ Point sur les travaux du groupe scolaire Berliet

La directrice du pôle patrimoine bâti de la Ville rappelle les différentes étapes du chantier et notamment l'extension/réhabilitation de la maternelle début 2019. Elle indique que des rappels réguliers peuvent être faits aux entreprises. Des livraisons ont notamment pu être décalées et des modulaires déplacés pour la sécurité de tous. Elle précise qu'il n'y a pas de travaux de démolition sur les temps de sieste. La directrice du groupe scolaire remercie la direction du patrimoine bâti pour l'écoute et la réactivité des équipes. La directrice de l'école précise qu'elle attend depuis 17 ans des travaux dans cette école et se réjouit de voir ce souhait se concrétiser. Elle évoque les nouvelles classes qui sont très confortables et bien isolées à la fois du froid et du soleil.

➤ Mesures prises par la Ville concernant l'invasion de moustiques tigres

La Ville a mis en place depuis plusieurs années un partenariat avec l'Entente Interdépartementale de Démoustication qui intervient pour sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques à mettre en place pour éviter la prolifération du moustique et sur du domaine public pour effectuer des traitements larvicides avec du bacille de thuringe. L'EID déplore que dans de trop nombreux cas, les propriétaires refusent la visite de son agent ce qui fait baisser les résultats des opérations de sensibilisation alors que 80 à 90% des gîtes répertoriés sont

sur du domaine privé et dans 4/5 des lieux visités, il y a au moins un site problématique. La Ville précise que seules les mesures de prévention et de sensibilisation peuvent être mises en place et qu'aucun traitement chimique ou biologique ne peut être effectué tant qu'aucune maladie (dengue, zika ou chikungunya) n'est déclarée officiellement.

➤ Proposition de création d'une association d'intérêt local sur Berliet

Afin de répondre aux souhaits des habitants en termes de loisirs, culture et sports notamment et en complément des activités proposées par la future maison de quartier, les conseillers de quartier souhaitent réfléchir à la création d'une AIL à Berliet.

➤ Manifestations place Spielberg : vide-grenier du 16/09/18 Maison de quartier Diderot

Les conseillers de quartier regrettent que pour la deuxième fois, à l'occasion de l'organisation d'un vide-grenier par la Maison de quartier Diderot de nombreuses nuisances ont impacté les riverains. Ils évoquent du stationnement anarchique et dangereux, des nuisances sonores avec la musique très tôt le matin et des débris laissés sur la place à l'issue de cette manifestation. Les services de la Ville qui ont autorisé ce vide-grenier ont été alertés.

➤ Fonctionnement du tableau d'affichage place Steven Spielberg

Les conseillers de quartier souhaiteraient voir en plus des informations actuelles des renseignements sur les horaires des bus et de trains et sur les manifestations organisées dans le quartier. Cette demande sera transmise au service communication de la Ville.

➤ Mise en place du stockage des feuilles cette année

La Métropole a indiqué à la Ville que 2 équipes de 2 personnes ramassaient les feuilles 2 fois par semaine depuis mi-août avec une montée en puissance prévue mi-novembre. Des conseillers de quartier indiquent que parfois les feuilles sont soufflées mais pas ramassées notamment sur l'avenue C. La Ville répond qu'il est nécessaire que les habitants contactent la Métropole au 0478634040 pour signaler tout dysfonctionnement. Cette année, les feuilles ne seront plus entreposées à la ferme Berliet mais sur un terrain rue du Dauphiné.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier «Berliet et environs» c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.D., **ANTON S.**, **ARRIGONI M.**, BANZY C., BOURCHANY Y., COGNET P., CONTE L., **CUISSARD G.**, **CUISSARD R.**, DIMITRESCO R., **EL GHARRABI H.**, GARCIA A., HIDALGO L., JOLIVET J., **JOSSE CORDONNIER S.**, **KALAYCI P.**, **KHEZZARI C.**, **KHEZZARI A.**, LAMBERT A., **MACARI D.**, **MARTORELL S.**, MILLE D., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., PEYQUET J., RETY C., REVERDY L., **SALMON V.**, SEMINARA G., **TEIXEIRA M.**

